COMPTE-RENDU

ALLER-VERS RING - 16 AU 19 JUIN 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Plusieurs dates de rencontre avec les habitants :

1. 16 juin 2026 de 16h à 17h - Pont de la Fonderie
2. 16 juin 2026 de 18h à 19h30 - Place Saint Guillaume et déambulation dans le quartier de la Krutenau
3. 17 juin 2026 de 16h30 à 17h30 - Pont du Marché
4. 19 juin 2026 de 16h30 à 17h30 - Pont Kuss

- Nombre de participants : 160 habitants

- Format et ordre du jour : Prise de parole libre des habitants sur leurs problématiques quotidiennes concernant le Ring

ÉLUS PRÉSENTS

M. ADIDA - Adjoint des quartiers Tribunal-Vosges Contades, Grande Ile et Petite France
M. MORITZ - Adjoint des quartiers Bourse, Esplanade et Krutenau

SERVICE DE L'EUROMÉTROPOLE

- Direction de Territoire
- Direction des Mobilités
- Direction des Espaces Publics et Naturels

OBJECTIF DE LA RÉUNION

Connaître les problématiques rencontrées par les habitants du quartier sur le Ring

NOTA BENE

Des mails et des fiches doléances ont été envoyés à l'issue de la réunion. Ils ont bien été pris en compte dans le cadre de ce compte-rendu.

ALLER-VERS PONT DE LA FONDERIE - 16 JUIN 2026

GÉNÉRAL

Lors de ce temps d'échanges, les cyclistes ont indiqué apprécier le Ring pour sa fluidité et l'alternative qu'il propose à la traversée de la Grande Île. Plusieurs habitants ont rappelé que cet itinéraire cyclable n'est pas encore achevé et souhaitent que le projet puisse être poursuivi.
L'Adjoint a confirmé que des réflexions seront prochainement engagées afin d'identifier les sections restant à aménager, notamment la liaison au niveau des Ponts Couverts, qui ne semble pas constituer une solution optimale au regard des enjeux de préservation patrimoniale du site et de sa forte fréquentation touristique.

Toutefois, des préoccupations relatives au respect des règles de circulation ont été exprimées, notamment de la part des cyclistes (non-respect des stops et feux de signalisation, vitesse jugée trop élevée, circulation sans éclairage adapté...). Certains participants ont toutefois appelé à ne pas stigmatiser l'ensemble des cyclistes, soulignant que la majorité d'entre eux respecte la réglementation. Si des contrôles doivent être faits, il a été demandé qu'ils soient effectués sur l'ensemble des usagers de la route.

Les habitants se sont aussi interrogés sur les horaires des temps d'aller-vers qui ont été décrits comme inadaptés pour les actifs.
Il a été confirmé que plusieurs temps d'échange ont été organisés à des horaires et dans des lieux différents, afin de permettre au plus grand nombre d'habitants et d'usagers d'y participer. Il a aussi été rappelé que les affiches et le site internet de la Ville indiquaient une adresse électronique permettant de transmettre des observations.

ALLER-VERS PONT DE LA FONDERIE - 16 JUIN 2026

SECTEUR DE L'ÉCOLE SCHOEPFLIN

Les échanges ont porté sur les conditions de traversée aux abords de l'école Schoepflin.

Les avis sont partagés concernant le remplacement du feu de signalisation par un stop. Certains participants estiment que l'ancien feu permettait de mieux sécuriser les traversées des enfants et facilitait les déplacements piétons. D'autres considèrent que le stop améliore la fluidité de la circulation, notamment pour les cyclistes et les automobilistes.

En revanche, un consensus se dégage sur la nécessité de renforcer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Plusieurs propositions ont été formulées, comme l'ajout d'un marquage au sol signalant la présence de l'école ("Sortie d'école") ou la présence ponctuelle d'agents pour accompagner les traversées.

Les participants ont également signalé que l'aménagement situé devant l'école manque de lisibilité pour les automobilistes. Certains s'engagent par erreur sur le Ring, puis effectuent une manœuvre pour quitter cet itinéraire en empruntant la rue de l'Ecrevisse, parfois à une vitesse jugée excessive. Cette situation est considérée comme préoccupante en raison de la proximité immédiate de l'entrée de l'école.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations

- Etudier des mesures complémentaires pour sécuriser les traversées aux abords de l'école, en particulier aux heures d'entrée et de sortie des élèves,
- Améliorer la signalisation de la présence de l'école (marquage au sol, signalétique ou autres dispositifs adaptés),
- Revoir la lisibilité de l'aménagement afin d'éviter que des automobilistes s'engagent par erreur sur le Ring,
- Mettre en place des solutions permettant de réduire la vitesse des véhicules rue de l'Ecrevisse et de sécuriser l'accès à l'école.

ALLER-VERS PONT DE LA FONDERIE - 16 JUIN 2026

PONT DE LA FONDERIE

Les participants ont identifié plusieurs points d'amélioration concernant les aménagements aux abords du pont de la Fonderie.

Certains habitants ont signalé que plusieurs points lumineux sont partiellement masqués par la végétation. Cette situation réduit la visibilité en soirée et de nuit et complique le croisement entre usagers.

Les aménagements destinés aux piétons ont également fait l'objet de remarques. Plusieurs participants estiment que les traversés ne sont pas suffisamment directes, ce qui conduit de nombreux piétons à emprunter des cheminements plus courts en dehors des passages prévus. Les échanges ont rappelé l'importance de concevoir des aménagements adaptés aux usages réels tout en garantissant la sécurité des usagers les plus vulnérables.
Enfin, un participant à signalié un manque de visibilité pour les automobilistes en arrivant de la place Broglie en direction du pont de la Fonderie, ce qui peut rendre les insertions et les traversées délicates.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'amélioration :

- Entretenir la végétation afin de dégager les points lumineux et améliorer la visibilité nocturne,
- Etudier les aménagements permettant de rendre les traversées piétonnes plus lisibles, plus directes et plus confortables,
- Veiller à intégrer et prioriser le besoin des piétons, en particulier des personnes les plus vulnérables, dans les évolutions de l'aménagement,
- Analyser les conditions de visibilité du carrefour et, si nécessaire, mettre en œuvre des adaptations pour renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

ALLER-VERS PONT DE LA FONDERIE - 16 JUIN 2026

RUE SAINT PIERRE-LE-JEUNE

Des habitants ont signalé plusieurs difficultés apparues depuis la modification du sens de circulation de la rue.

En provenance du pont de Pierre, l'accès à la rue Saint-Pierre-Le-Jeune est jugé complexe par les habitants. Après l'arrêt au stop, les automobilistes doivent traverser une première voie du Ring, en franchissant notamment la piste cyclable située sur la pont, puis une seconde voie cyclable avant de pouvoir s'engager dans la rue.

Depuis la rue de la Nuée Bleue, la traversée est perçue comme encore plus difficile. Les automobilistes doivent d'abord gérer les priorités avec les véhicules et les cyclistes, puis franchir les deux voies du Ring pour rejoindre leur itinéraire. Cette ocnfiguration est considérée comme peu lisible et source de difficultés pour les différents usagers.

Les participants ont également signalé que les traversées piétonnes au niveau de ce carrefour manquent de lisibilité et peuvent être difficiles à comprendre, notamment en raison de la multiplicité des flux.

Enfin, le changement de sens de circulation de la rue Saint-Pierre-le-Jeune, qui dessert notamment un parking souterrain d'environ 200 places, a été identifié comme un point de vigilance au niveau de la sortie située vers le Sofitel. Les habitants estiment que la visibilité pour les automobilistes sortant sur le parking est insuffisante. La présence de cyclistes circulant à contresens autorisé, ainsi que certaines trajectoires proches des virages, peuvent accentuer les situations de conflit entre les différents usagers.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Améliorer la lisibilité des traversées et des priorités au niveau de l'intersection avec le Ring
- Etudier des adaptations permettant de simplifier les mouvement des différents usagers,
- Renforcer la visibilité au niveau de la sortie du parking afin de sécuriser les intersections entre véhicules et cyclistes
- Examiner les conditions de circulation des cyclistes en contresens afin de limiter les situations de conflit.

ALLER-VERS PONT DE LA FONDERIE - 16 JUIN 2026

PONT DU FAUBOURG-DE-PIERRE ET RUE DE LA NUÉE BLEUE

Les échanges ont porté principalement sur la sécurité des traversées, la gestion des circulations et le respect des règles de déplacement dans ce secteur.

Des riverains ont signalé que le positionnement du passage piéton sur le pont du Faubourg-de-Pierre n'est pas satisfaisant. En effet, les véhicules qui s'arrêtent au stop empiètent parfois sur le passage piéton, ce qui complique la traversée et réduit la visibilité entre les différents usagers.

La configuration du carrefour peut également rendre certains croisements difficiles, notamment lorsqu'un véhicule souhaite tourner à droite tandis qu'un vélo se dirige vers la gauche. Un participant a proposé la création d'une zone d'attente dédiée aux vélos avant le stop afin de faciliter les déplacements et de sécuriser les manœuvres.

Un riverain a également indiqué que les automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse dans la rue du Faubourg-de-Pierre (30km/h) ni la rue de la Nuée Bleue. Cette dernière ne dispose pas de signalisation rappelant que la Grande Ile est une zone de rencontre. Il souhaiterait ainsi que les rues qui mènent au Ring soient pacifiées.

Enfin, une proposition a été formulée pour étudier la mise à sens unique du Faubourg-de-Pierre et de la rue de la Fonderie. Cette évolution permettrait notamment de mieux comprendre et maîtriser les flux de circulation entrant en interaction avec le Ring.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Etudier le repositionnement ou l'adaptation du passage péton afin d'éviter les arrêts de véhicules sur l'espace de traversée,
- Améliorer la gestion des interactions entre véhicules et vélos au niveau du stop, notamment par l'étude d'un espace dédiée aux cyclistes,
- Renforcer la signalisation rappelant les limitations de vitesse et le statut de zone de rencontre dans les rues concernées,
- Poursuivre les réflexions sur l'apaisement des rues d'accès au Ring,
- Etudier les impacts d'une éventuelle mise à sens unique de certaines voies afin d'améliorer la lisibilité des circulations.

ALLER-VERS PONT DU MARCHÉ - 17 JUIN 2026

GÉNÉRAL

·Les habitants présents ont mis en avant que le Ring était un aménagement avec de nombreux avantages :

- Pour les piétons, cela a permis de désengorger le centre-ville des vélos
- Pour les cyclistes, le ring offre un axe fluide et sécurisé pour leur déplacement.

Il a cependant été soulevé à plusieurs reprises que les cyclistes ne respectaient pas les feux rouges et les stops, ce qui complique les traversées piétonnes sur le Ring. Plusieurs participants ont estimé que les vélos débridés et certaines trottinettes représentaient aujourd'hui un facteur de danger plus important que les vitesses. pratiquées par les véhicules motorisés. Les habitants ont également fait remonter que de nombreux vélos ne possèdent pas d'éclairage et ne sont donc pas visibles en hiver.

PONT DE PARIS

Les échanges ont principalement porté sur les difficultés observées au niveau du carrefour du Pont de Paris, identifié comme un secteur de forte concentration des flux piétons, cyclistes, automobiles et tramways. Plusieurs participants ont souligné l'existence de conflits d'usage récurrents, liés notamment :

- Aux franchissements du carrefour par les piétons et les cyclistes lorsque les feux sont rouges,
- Les délimitations entre le trottoir et la piste cyclable du pont qui ne sont pas respectées par les piétons,
- L'articulation avec le trafic automobile.

Un point particulier relevé est la période particulière d'exploitation du tram, qui a fait suite à l'accident dans le tunnel de la gare. À cette période, les tramways rebroussaient chemin rue du Noyer, en empiétant sur le Pont de Paris, ce qui bloquait totalement le passage pour les piétons, les cyclistes et les véhicules autorisés pendant plusieurs minutes. Cela ajoutait une difficulté supplémentaire sur un point déjà difficile.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Mettre en place des revêtements différents ou des bordures pour permettre de distinguer la place des piétons et celle des cycles (ex : Manufacture des Tabacs).
- Faire un passage piéton surélevés afin d'améliorer la visibilité des piétons par les cyclistes et renforcer la sécurité lors des traversées
- Mettre en place des ralentisseurs
- Accompagner les feux piétons d'un signal sonore, qui permettrait peut-être un meilleur respect notamment au niveau du Pont de Paris

ALLER-VERS PONT DU MARCHÉ - 17 JUIN 2026

LES QUAIS

Une personne a signalé qu'il reste de la circulation routière sur des tronçons interdits du Ring. Cela interroge sur la lisibilité des panneaux. En effet, les panneaux « sauf ayant droit » sont flous et ne contribuent pas au respect de l'interdiction de circulation. De nombreux véhicules s'engagent sur ces portions sans s'y arrêter, donc en transit, ce qui ne correspond pas à l'autorisation. Une personne a complété en indiquant que les applications GPS (Google Maps, Waves…) n'ont pas encore intégré dans leur base de données le Ring.
Il a été précisé que le statut "d'ayant-droit" autorise la circulation des riverains ainsi que des véhicules de livraison pendant la plage horaire comprise enotre 6h00 et 11h30

La question du plan de circulation lors du Marché de Noël par les quais a été soulevée. En effet, avec une sortie unique au niveau du Pont du Théâtre, le plan de circulation envoie les véhicules sur le Ring, ce qui rendra difficile la cohabitation entre les vélos et les automobiles et ne favorise pas le respect de l'interdiction de circulation le reste du temps.

Plusieurs participants ont signalé la présence de pictogrammes cyclables non effacés du côté des quais Kléber, Finkmatt et Jacques Sturm. Ils s'interrogent sur le maintien des pistes cyclables sur ces quais alors que le Ring est présent de l'autre côté du canal.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Rendre lisible et compréhensible les panneaux "sauf ayant-droit",
- Effacer les pictogrammes cyclables sur les quais Kléber, Finkmatt et Jacques Sturm afin de favoriser l'emprunt du Ring.

LIEN AVEC LE CENTRE VILLE

Certains habitants ont relevé le manque de connexion entre le Ring et le centre-ville. Par exemple, certains participants ont évoqué les ruptures d'itinéraires cyclables en direction de la Place de l'Homme de Fer.

ALLER-VERS PONT KUSS - 19 JUIN

GÉNÉRAL

Le Ring a été décrit comme qualitatif mais les habitants regrettent qu'il ne soit pas encore finalisé.

Certains habitants ont fait remonter la difficulté de coexistence entre les piétons, vélos et automobiles. Ils constatent que de nombreux cyclistes ne respectent pas les feux de signalisation.
Des conflits d'usages des trottoirs ont aussi été remontés : certains véhicules se stationnent à cheval sur les trottoirs et les vélos sont accrochés aux barrières le long des quais, ce qui gêne les déambulations piétonnes.
Ils souhaitent ainsi plus de contrôles et de rappel à la règle pour tous.

SECTEUR PONT KUSS

Les participants ont identifié le pont Kuss comme un secteur présentant plusieurs difficultés de sécurité, en particulier au niveau du franchissement de la plateforme du tramway.

Ils signalent un conflit de trajectoires entre les cyclistes poursuivant tout droit et les automobilistes tournant à droite. Le rétrecissement de la chaussée au niveau de la voie de tram et la simultanéité des phases de circulation rendent cette situation difficile à appréhender. Le contre-sens cyclable est également jugé insuffisamment visible. Sa matérialisation par de simples chevrons au sol ne permettrait pas aux automobilistes d'anticiper correctement l'arrivée des cyclistes.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Etudier les conflits de circulation au niveau du franchissement de la voie de tram afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers,
- Renforcer la lisibilité du contre-sens cyclable par une signalisation et un marquage plus visibles,
- Examiner les possibilités d'améliorer la lecture des trajectoires au niveau du carrefour.

ALLER-VERS PONT KUSS - 19 JUIN

QUAI TURCKHEIM

Le quai Turckheim est régulièrement revenu dans les échanges comme l'un des secteurs les plus problématiques du Ring.

Les habitants estiment que les trottoirs sont trop étroits pour permettre des déplacements confortables. Cette situation est accentuée par le stationnement de vélos contre les grilles, qui réduit encore l'espace disponible et conduit parfois les piétons, les personnes en fauteuil, avec poussette ou en déambulateur à circuler sur la chaussée.
Les participants rappellent aussi que les aménagements de ce secteur ne sont pas encore achevés. En l'état actuel, la cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés est jugée peu satisfaisante.

Plusieurs besoins complémentaires ont été exprimés : la création d'un passage piéton entre le pont de l'Abattoir et le quai Turckheim, une meilleure implantation des stationnements vélos afin qu'ils soient davantage utilisés et le déplacement d'un panneau d'information qui masque la visibilité pour les automobilistes.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations

- Finaliser les aménagements du quai Turckheim afin de mieux séparer les différents usages,
- Revoir la largeur et la qualité des cheminements piétons afin de garantir leur accessibilité,
- Etudier la création d'un passage piéton reliant le pont de l'Abattoir au quai Turckheim,
- Adapter l'implantation des arceaux vélos pour limiter l'encombrement des trottoirs,
- Améliorer la visibilité aux intersections en repositionnant les équipements qui créent des masques visuels.

ALLER-VERS PONT KUSS - 19 JUIN

QUAI DESAIX

Les échanges ont porté sur la compréhension des aménagements et sur les conditions de circulation automobile.

Plusieurs habitants s'interrogent sur l'utilité du terre-plein central. Celui-ci est perçu comme réduisant la largeur disponible pour la circulation, notamment pour les vélos-cargos, et certains s'interrogent sur son impact potentiel pour l'accès des véhicules de secours. Il a été précisé que le terre-plein central a été conçu pour accueillir des plantations d'arbres et que les espaces de circulation ont été étudiés en concertation avec les services de secours afin de garantir des conditions d'intervention adaptées.

Des interrogations ont également été exprimées concernant les conditions d'accès des automobilistes au quai Desaix. Plusieurs participants souhaitent une meilleure compréhension des règles de circulation, notamment de la notion "d'ayant-droit", et soulignent des difficultés rencontrées pour rejoindre certains quartiers en voiture.
Il a été précisé que le statut "d'ayant-droit" autorise la circulation des riverains ainsi que des véhicules de livraison pendant la plage horaire comprise entre 6h00 et 11h30

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations

- Clarifier les règles d'accès au Ring pour les véhicules autorisés avec des panneaux plus compréhensibles,
- Poursuivre l'analyse des reports de circulation liés au nouveau plan de circulation.

ALLER-VERS PONT KUSS - 19 JUIN

LIEN INTER-QUARTIERS

Les participants ont souligné plusieurs difficultés liées aux franchissements des ponts et aux itinéraires qui les prolongent.

Les automobilistes jugent certains accès peu lisibles pour rejoindre les rues adjacentes, tandis que les cyclistes rencontrent des difficultés pour effectuer certains changements de direction lorsque les pistes cyclables sont implantées du côté opposé à leur destination. La possibilité d'expérimenter des "vélorues" sur certains ponts a été évoquée afin de faciliter ces manœuvres.

De plus, les habitants ont relevé des différences de fonctionnement entre les ponts durant le Marché de Noël. Certains permettent une cohabitation entre piétons et cyclistes, tandis que, sur d'autres, les cyclistes sont tenus de mettre pied à terre, y compris lorsque la fréquentation demeure modérée. Il a été précisé que ces modalités d'organisation dépendent notamment de la largeur des ouvrages qui ne permet pas partout les mêmes conditions de circulation, ainsi que des moyens humains mobilisés pour assurer la surveillance et le contrôle des personnes accédant à la Grande Île.

Enfin, plusieurs remarques concernent le manque de visibilité et les rétrécissements observés sur certains ponts, ainsi que l'étroitesse des trottoirs du pont de l'Abattoir, jugés peu adaptés aux déplacements des piétons.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Améliorer la lisibilité des itinéraires après les franchissements des ponts,
- Etudier des solutions facilitant les changements de direction des cyclistes,
- Examiner les possibilités d'améliorer la visibilité et les cheminements piétons, en particulier sur le pont de l'Abattoir.

Les échanges ont aussi mis en évidence plusieurs difficultés pour les déplacements à vélo. La liaison entre la rue de la Course et la rue Kageneck est jugée peu lisible et insuffisamment sécurisée. Les participants proposent de renforcer le marquage au sol afin de mieux guider les cyclistes.

Enfin, la convergence des différents flux au niveau de la rue de la Course, du quai de Paris et du pont est identifiée comme une zone où les règles de priorité sont difficiles à comprendre. Le fonctionnement du feu rouge clignotant rue du Maire-Kuss est aussi jugé trop peu lisible.

Les principales actions à mettre en œuvre - pistes d'améliorations :

- Examiner le fonctionnement des feux de circulation afin de limiter les congestions,
- Améliorer la continuité et la lisibilité des itinéraires cyclables vers les autres quartiers,
- Renforcer la compréhension des règles de priorité aux intersections complexes.